



Sortie du rapport annuel de la BRI

Dans son Rapport Annuel publié le 29 juin 2014, la BRI souligne que « Les politiques publiques doivent trouver une nouvelle boussole pour aider l'économie mondiale à sortir de l'ombre de la Grande Crise financière ». Dans son analyse économique de l'année écoulée, la BRI invite à ajuster la panoplie des instruments et les cadres d'action des pouvoirs publics afin de rétablir une croissance économique durable et équilibrée. Pour l'institution bâloise, qui est en quelque sorte la banque centrale des banques centrales, un changement de paradigme est aujourd'hui nécessaire : « Pour restaurer une croissance durable et équilibrée, les politiques publiques doivent dépasser l'horizon du cycle économique, au cœur de l'analyse traditionnelle, pour se placer dans une perspective à plus long terme, centrée sur le cycle financier. (...) La seule source de prospérité durable réside dans le renforcement de l'offre. Il est indispensable de renoncer à faire de la dette le moteur principal de la croissance », déclare la BRI.

http://www.bis.org/publ/arpdf/ar2014_ov_fr.htm

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 juillet 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Les dernières informations indiquent que la reprise modérée de l'économie de la zone euro s'est poursuivie au deuxième trimestre, avec des taux d'inflation bas et une faible croissance de la monnaie et du crédit. Dans le même temps, les anticipations d'inflation à moyen et à long terme pour la zone euro restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. La combinaison de mesures de politique monétaire annoncées le mois dernier a déjà conduit à un nouvel assouplissement de l'orientation de la politique monétaire. Les opérations monétaires qui doivent avoir lieu au cours des prochains mois renforceront cette orientation accommodante et soutiendront l'activité de prêt bancaire. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, ces mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux inférieurs à mais plus proches de 2 %. S'agissant de nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE, compte tenu des perspectives d'inflation, ces taux resteront à leurs niveaux actuels pendant une période prolongée. En outre, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat s'il devenait nécessaire de continuer à répondre aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation. Nous sommes fermement déterminés à maintenir l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et à long terme. »

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,6 % en mai 2014, stable comparé à avril 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0 % de mai 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,3 % en mai 2014, en baisse par rapport au taux de 10,4 % d'avril 2014 et à celui de 10,9 % de mai 2013. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Eurostat estime qu'en mai 2014, 25,184 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,552 millions dans la zone euro. Par rapport à avril 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 63 000 dans l'UE28 et de 28 000 dans la zone euro. Comparé à mai 2013, le chômage a baissé de 1,361 million de personnes dans l'UE28 et de 636 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,7 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'à Malte (5,7 %), et les plus élevés en Grèce (26,8 % en mars 2014) et en Espagne (25,1 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-737 du 30 juin 2014 relatif à l'Observatoire de l'inclusion bancaire

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029168432&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Décret n° 2014-738 du 30 juin 2014 relatif à l'offre spécifique de nature à limiter les frais en cas d'incident

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029168451&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Décret n° 2014-739 du 30 juin 2014 relatif à l'information préalable du consommateur en matière de frais bancaires

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029168464&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

En mai 2014, le fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré deux incidents de paiement sur chèques et un retrait de carte bancaire. Par ailleurs, l'archipel comptait huit personnes physiques en situation d'interdiction bancaire.

Surendettement

Depuis sa dernière tenue en décembre 2013, sous la présidence du Préfet, la commission de surendettement de Saint-Pierre n'a pas enregistré de nouveau dossier.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Législative partielle : Annick Girardin réélue députée au 1^{er} tour à Saint-Pierre-et-Miquelon

La secrétaire d'État au développement et à la Francophonie Annick Girardin (PRG) a été réélue dimanche 29 juin députée de Saint-Pierre-et-Miquelon dès le premier tour de l'élection législative partielle avec 59,9 % des suffrages. Son principal rival, François Zimmermann (divers droite) recueille 33,84 % des voix. Loin derrière, le candidat du "rassemblement Bleu Marine" Roger Rode totalise 3,88 % des voix, et le candidat du Parti Pirate Pierre Magnin (2,37 %). Avec cette élection, Annick Girardin jouait son siège de député et son fauteuil de secrétaire d'Etat : elle avait annoncé sa démission du gouvernement si elle n'était pas réélue.

Cette législative partielle avait été provoquée suite à sa nomination au gouvernement en avril. Sa suppléante à l'Assemblée nationale avait en effet dû renoncer à la remplacer en raison de problèmes de santé. Annick Girardin s'est donc présentée à la législative partielle avec un nouveau suppléant, Stéphane Claireaux. À partir de la fin juillet, il remplacera donc Annick Girardin à l'Assemblée nationale, tant qu'elle sera au gouvernement.

Arrivée du bâtiment hydrographique *Laplace*

Le bâtiment hydrographique *Laplace* a appareillé le 22 avril 2014 de France pour une traversée qui l'a conduit d'abord jusqu'aux Açores, pour arriver le 7 mai à Saint-Pierre-et-Miquelon. Il y restera jusqu'au 22 juillet, dans le cadre d'une mission destinée à mettre à jour les cartes marines des approches des ports de Saint-Pierre et de Miquelon, ainsi que des deux îles, les derniers relevés effectués par les Canadiens remontant à 1958. Une mission qui est, bien entendu, destinée à assurer la sécurité de la navigation autour de l'archipel. Les installations portuaires, les fermes aquacoles font aussi parties des centres d'intérêt traités, de même que le soutien aux politiques publiques maritimes.

1964-2014 : Air Saint-Pierre fête cette année ses cinquante ans

Cette société saint-pierraise fut créée le 6 mars 1964, soit quelques mois avant l'ouverture de l'aéroport de Saint-Pierre, alors situé à l'actuel quartier des Graves. C'est en 1965 qu'elle fera l'acquisition de son premier Aztec. La première ligne ouvrit en 1971 entre Saint-Pierre et Sydney en Nouvelle-Écosse. Suivront l'ouverture des lignes vers Miquelon et Halifax en 1979, vers Montréal en 1987 et enfin vers St John's en 1996. Air Saint-Pierre emploie aujourd'hui une quarantaine de personnes.

Saint-Pierre-et-Miquelon / Pôle-Emploi

Le 31 mars dernier, le Député de l'Archipel a saisi par courrier Pôle Emploi afin de sensibiliser la direction parisienne à la problématique des demandeurs d'emploi locaux qui doivent s'absenter de l'Archipel dans le cadre d'évacuations sanitaires ou de démarches de recherche d'emploi, et qui peuvent être conduits à « consommer » très rapidement leur autorisation de 35 jours d'absences par année calendaire (à cause de l'isolement et des délais d'acheminement importants) et à perdre leurs droits aux allocations chômage.

Saint-Pierre-et-Miquelon, si loin, si proche, de la France et du Canada

L'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon est toujours au centre d'une discorde entre la France et le Canada. Paris a récemment demandé à l'ONU une extension des limites maritimes autour de l'archipel pour "faire valoir ses droits" sur ce seul bout de France du continent nord-américain, ce que refuse Ottawa. Et pour cause, le sous-sol est potentiellement riche en hydrocarbures. Un conflit vieux de 20 ans dont l'issue reste incertaine. En effet, elle voudrait pouvoir étendre le plateau continental autour de Saint-Pierre-et-Miquelon, et par conséquent bénéficier d'une plus grande zone maritime au sud de l'archipel.

À la demande de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées et de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer, le Sénat a également débattu le mercredi 18 juin sur les Zones Economiques Exclusives (ZEE) Ultramarines. Pour Madame Claireaux, Sénateur-Maire de Saint-Pierre-et-Miquelon, « La ZEE de Saint-Pierre-et-Miquelon avec son potentiel d'évolution représente des intérêts scientifiques, géostratégiques, économiques, environnementaux et sociaux de premier ordre. C'est un véritable atout pour l'archipel et ses habitants, mais aussi pour la France ».

Sixième campagne de recherche de l'oiseau blanc

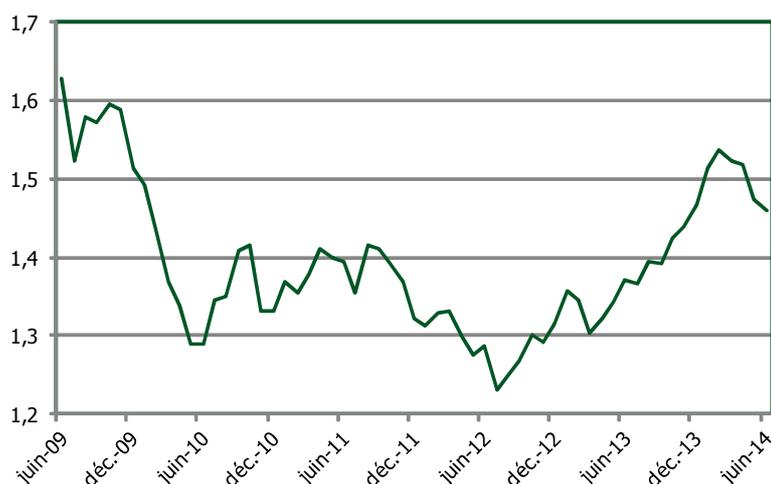
L'équipe de M. Bernard Decré (Président de l'association « À la recherche de l'oiseau blanc ») qui a commencé ses premières recherches avec la Marine Nationale en 2009 sans succès repart pour une sixième campagne avec des moyens techniques qui ont évolué. En ce qui concerne l'Oiseau Blanc, chaque jour apporte son lot d'indices, indices qui portent les recherches dans la zone entre l'Enfant Perdu et l'Île aux Marins. Affaire à suivre...

Retournement de tendance : dépréciation de l'euro face au dollar canadien

Après une phase de dépréciation de la devise canadienne face à l'euro observée depuis le second semestre 2012, la tendance s'inverse avec une dépréciation de l'euro face au dollar canadien. Le taux de change de l'euro, évolue de -4,2 % entre le 1^{er} mars 2014 et le 1^{er} juin 2014. Il évolue de 6,7 % sur un an.

Il s'établit ainsi à 1,4589 CAN/EUR au 1^{er} juin 2014 contre 1,5190 CAN/EUR au 1^{er} mars 2014.

Taux de change du dollar canadien pour un euro



Source: banque-France.fr

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

Prix

(Source : Préfecture)

	Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Prix à la consommation – 1 ^{er} trimestre 2014	-	-0,5 %	+0,11 %

Emploi

(Source : DCSTEP)

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A)			
Mars 2014 :	369	-4,2%	-6,1%
Nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories)			
Mars 2014 :	528	8,2%	ND
Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés			
Mars 2014 :	ND	ND	ND
Nombre de bénéficiaires - fin mai 2014 :	41	0,0%	-12,8%
Nombre de personnes à charge - fin mai 2014 :	82	0,0%	5,1%
Importations (milliers d'euros)			
Mai 2014 :	9 375	27,7%	37,4%
Cumul annuel :	34 359	n-s	-29,3%
Exportations (milliers d'euros)			
Mai 2014 :	565	730,9%	1007,8%
Cumul annuel :	755	n-s	64,1%
Déficit commercial (milliers d'euros)			
Mai 2014 :	-8 810	21,1%	30,1%
Cumul annuel	-33 604	-63,2%	-30,2%

RSA

(Source : CPS)

Commerce extérieur

(Source : Douanes)

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Pêche Artisanale

(Source : Pôle Maritime)

Pêche Industrielle

(Source : Pôle Maritime)

Trafic aéroportuaire Aéroport de Saint-Pierre

(Source : Aviation civile)

	Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Débarquements (en tonnes)			
1er trimestre 2014	16	-95,5%	-88,1%
Débarquements (en tonnes)			
1er trimestre 2014	908	118,8%	42,3%
Nombre de passagers (arrivées + départs)			
Mars 2014 :	2 990	28,3%	27,9%
Cumul annuel :	7 928	n-s	18,4%
Mouvements d'avions			
Mars 2014 :	194	0,5%	7,8%
Cumul annuel :	547	n-s	8,1%
Fret (en tonnes)			
Mars 2014 :	7 658	-5,6%	-8,0%
Cumul annuel :	19 480	n-s	-32,6%

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,15%	11/06/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,40%	11/06/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,10%	11/06/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

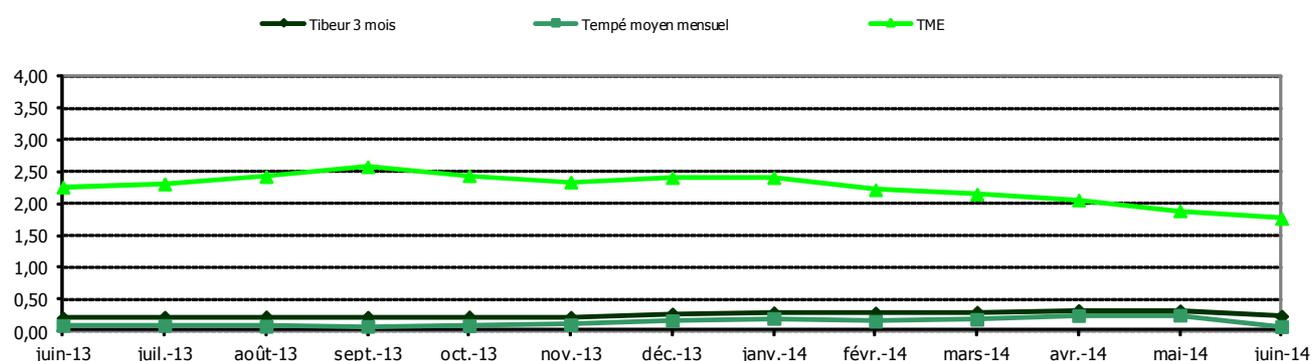
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (juin 2014)			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1907%	0,2488%	0,2564%	0,0775%	0,1520%	0,2410%	0,3330%	0,5120%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
2,15%	2,06%	1,89%	1,77%	2,35%	2,26%	2,09%	1,97%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} juillet 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,11%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,83%
Prêts à taux variable	4,71%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,91%
Prêts-relais	5,27%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,71%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,33%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,35%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,07%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,81%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,79%	Découverts en compte (1)	13,33%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

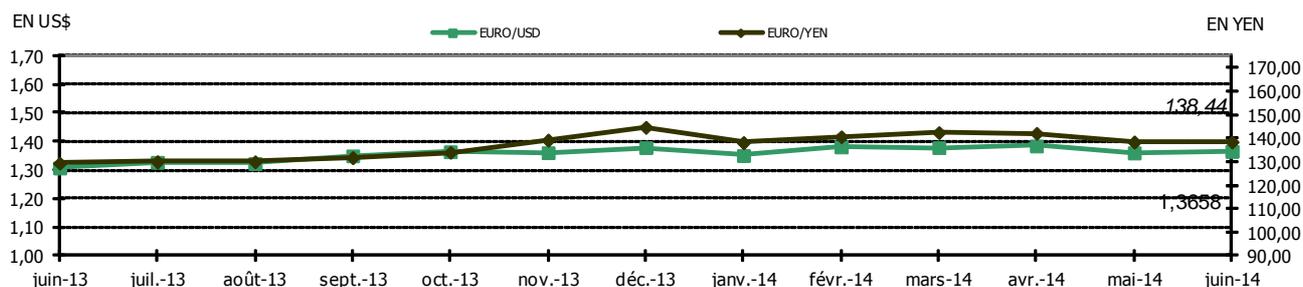
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3658	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,4597	EURO/SRD (Surinam)	4,5174
EURO/JPY (Japon)	138,4400	EURO/BWP (Botswana)	12,0398	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,451
EURO/CAD (Canada)	1,4589	EURO/SCR (Seychelles)	16,5738	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,5068
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8015	EURO/MUR (Maurice)	41,3413	EURO/BBD (La Barbade)	2,7386
EURO/SGD (Singapour)	1,7047	EURO/BRL (Brésil)	3,0002	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,8083
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5858	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,6134	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3226,0492	EURO/XCD (Dominique)	3,6961	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Maximin LEFEBVRE (p.i)

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 22, place du Général de Gaulle - BP 4202 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Achevé d'imprimer le 15 juillet 2014 - Dépôt légal : juillet 2014 - ISSN n°1240-2796